



N° 75

Le 22 avril 1992

LE CANADA PROTESTE CONTRE L'INGÉRENCE EN BOSNIE-HERZÉGOVINE

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Barbara McDougall, a annoncé aujourd'hui qu'un haut fonctionnaire allait être dépêché à Belgrade ce soir même pour exiger de mettre un terme à la violence en Bosnie-Herzégovine.

«La communauté internationale doit redoubler d'efforts pour amener les parties en cause à mettre immédiatement un terme à la violence dans cette région. J'ai donc donné instruction au directeur général de l'Europe centrale et de l'Est, M. Rod Irwin, de se rendre à Belgrade sur-le-champ pour protester contre la contribution yougoslave et serbe aux actes de violence en Bosnie-Herzégovine», a déclaré la Ministre.

Le 8 avril dernier, le Canada, de concert avec un certain nombre d'autres pays, a reconnu l'indépendance de la Bosnie-Herzégovine. «Nous nous attendons à ce que, à titre de membre de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), la Yougoslavie fasse honneur au principe internationalement reconnu de non-ingérence dans les affaires internes de ses voisins et ordonne en conséquence à son armée de s'abstenir de toute action militaire en Bosnie-Herzégovine» a déclaré M^{me} McDougall.

Aujourd'hui, un représentant du Canada à Zagreb a transmis un message similaire au sous-ministre des Affaires étrangères de Croatie.

Le Canada poursuit ses consultations auprès de pays amis et alliés afin d'aider à mettre rapidement un terme à cette tragédie.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874